

LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 21 Nivôse, an VII.



Détails circonstanciés de l'insurrection arrivée au Caire. — Arrestation de plusieurs mameloucks déguisés. — Suite de la notice sur Toussaint-Louverture et autres généraux noirs. — Nouveaux germes d'insurrection en Irlande. — Proclamation du commandant de Dublin à ce sujet. — Arrivée du roi de Sardaigne à Florence. — Lettre du ministre de la marine aux commandans des ports.

EGYPTE.

D'Alexandrie, le 20 brumaire.

Des témoins oculaires de l'insurrection du Caire nous ont communiqué les détails suivans qu'on peut regarder comme authentiques.

Vers le milieu de vendémiaire, des mesures de sûreté engagèrent le général en chef à armer les européens anciennement établis au Caire, ainsi que tous les Français composant les administrations militaires & autres à la suite de l'armée.

Le général, averti d'une sédition tramée sourdement, s'efforça d'en prévenir les effets; mais ce fut inutilement. Le 30 vendémiaire au matin, le général Dupuy, commandant du Caire, instruit qu'un rassemblement se formoit à la grande mosquée, monta lui-même à cheval, à la tête de douze dragons, pour le dissiper. Les turcs disoient dans la ville que le mécontentement causé par les impôts, en étoit la seule cause. Cependant le général Dupuy arriva à la grande mosquée, & voulut dissiper les séditieux, qui grossirent à chaque instant; mais il les trouva récalcitrons. Ayant voulu les repousser par la force, il fut assailli, ainsi que son escorte, par une multitude, & blessé mortellement en deux endroits. Quelques dragons périrent; les autres le conduisirent chez lui, où il mourut deux heures après.

Ce fut là le signal de la sédition; les turcs se portèrent en foule à la grande mosquée, où ils se retranchèrent armés de lances, de pieux & de quelques armes à feu. Chaque mosquée particulière étoit aussi pour eux une forteresse où ils s'enfermoient, & d'où ils dirigèrent l'attaque ou la défense.

Bientôt la générale battit, & les troupes furent sur pied; la nouvelle de la mort de Dupuy donna aux soldats un vif désir de le venger; chaque Français se joignoit à un corps de troupes quelconque.

Le général en chef fit marcher un bataillon vers la grande mosquée, où les Turcs étoient au nombre de 80 mille; on les somma de se rendre, mais ils s'y refusèrent opiniâtement: alors la citadelle tira sur la ville & sur cette mosquée, où quelques bombes portèrent l'effroi & le désespoir.

On dispersa dans la ville plusieurs bataillons qui se dirigèrent sur les autres mosquées, où s'étoient formés d'autres rassemblemens. On les attaqua en même tems, & ils furent également repoussés & réduits à s'y enfermer. Les Français enfoncèrent les portes & en firent un grand

carnage; cependant quoique défaits, ils n'étoient point abattus, & le nombre des morts étoit remplacé par de nouveaux téméraires. Cette journée fut sanglante; mais la suivante le fut plus encore.

Tout ce qui étoit trouvé armé d'un bâton ou d'un pieu, cessoit de vivre; de leur côté, les turcs avoient déjà assassiné quelques Français trouvés seuls dans les rues; l'espoir du pillage les animoit et les portoit dans des maisons habitées par des Français; celle du général Caffarelli fut entièrement pillée; sa garde et ses agens égorgés.

Le 2 brumaire, il y eut encore quelques ressentimens; mais le soir la tranquillité commença à renaître. On évalua la perte des Turcs à 5 ou 6 mille, et celle des Français à cent hommes tués et plusieurs blessés, principalement par les grosses pierres que les habitans leur jetoient des toits.

Les Grecs domiciliés au Caire ont donné dans cette affaire les plus grandes preuves de courage et d'attachement pour les Français. Un d'eux nommé Barthélemi se distingua particulièrement, et reçut du général en chef des marques de bienveillance.

Ils ne se bornèrent pas à défendre notre cause; mais ils déclarèrent encore ceux qui, ayant pris les armes, avoient échappé par la fuite; ils firent un grand nombre de prisonniers, et tout ce qui fut reconnu coupable ne put échapper à la mort.

Quelques groupes de séditieux sortirent armés de la ville; espérant échapper par une prompte fuite; mais les Arabes du désert les pillèrent, & le général d'Anour, à la tête de la cavalerie, les poursuivit vigoureusement.

On présuמוit à juste titre que les chefs de la religion étoient, de concert avec les mameloucks, les instigateurs de la révolte; on en fut convaincu par des preuves non équivoques, & on s'assura de quelques-uns. Dans les recherches qu'on fit, on trouva plusieurs mameloucks cachés dans des maisons de Turcs; d'autres s'étoient travestis sous des déguisemens de femme. Tous ceux qu'on a découverts ont été arrêtés & punis en conséquence d'un arrêté du général en chef, antérieur à cette époque.

COLONIES FRANÇAISES.

Seconde lettre d'un citoyen récemment arrivé de Saint-Domingue.

Les détails que je vous ai donnés sur la vie domestique du général Toussaint-Louverture ont montré un citoyen vertueux, un ami de la nature. Il me reste à

le suivre comme homme public dans le cours de ses opérations politiques.

Avec Toussaint-Louverture, trois autres chefs noirs combattoient sous les drapeaux espagnols. On leur avoit promis non-seulement la liberté, mais encore des grades éminens : ils avoient en effet des brevets d'officiers-généraux de la cour d'Espagne. Ces trois hommes, qui ont eu une destinée si différente de celle de Toussaint, n'avoient pas les qualités ni sur-tout l'humanité qu'on a toujours remarquées dans ce dernier.

L'un d'eux seulement, le général Pierrot, né en Afrique, avoit de la bonté ; mais il n'en avoit ni les moyens ni les vertus domestiques, quoiqu'il eût long-tems été en Europe. Comme Toussaint, il fut toujours attaché à la France depuis qu'il eut abandonné le parti espagnol.

Biasson, l'un des autres chefs, né à Saint-Domingue, étoit d'une force de corps extraordinaire & proportionnée à sa haute stature. La passion du vin, un libertinage effréné & sa férocité formoient le caractère de ce chef, qui n'avoit, du reste, aucune qualité propre à effacer ses vices.

Le troisième, nommé Jean-François, étoit né également dans la colonie. Sa jeunesse, une figure agréable & un heureux extérieur, faisoient tout son mérite. Sans caractère & sans aucun discernement, il n'étoit qu'un bel automate qu'on faisoit mouvoir à volonté. S'il fut souvent cruel, il faut moins l'attribuer à son naturel qu'aux ennemis qui le dirigeoient.

Toussaint, qui sentoit combien de pareils hommes pouvoient nuire à son projet d'affranchir ses frères, & de les rendre dignes de la liberté, forma de bonne heure la résolution de se séparer de ces deux derniers chefs. Mais il eût auparavant bien à gémir de toutes les cruautés qu'il vit commettre sous ses yeux, & qu'il ne pût empêcher. Il eut néanmoins le bonheur de sauver la vie à un nombre infini d'Européens que les suites de l'insurrection des noirs faisoient tomber entre leurs mains. Mille fois il a trompé la barbarie de Biasson, pour lui soustraire une foule de victimes européennes.

La loi du 16 pluviose an 2, portée à Saint-Domingue, furoit à Toussaint l'occasion qu'il cherchoit depuis long-temps de rentrer sous les loix de la république, & de se séparer des Biasson & des Jean-François, avec lesquels il n'avoit d'autre ressemblance que celle de sa couleur.

Toussaint, pour être mieux accueilli du gouvernement républicain, ne voulut rentrer sous ses loix qu'en lui donnant des preuves de la sincérité de son retour. En conséquence il remit sous la domination française les quartiers de Marmelade, d'Ennery & de Plaisance, où il commandoit pour les Espagnols. Craignant que Jean-François ne le gênât dans ses projets, il l'attaqua à l'improviste, & le chassa du quartier du Dondon, qu'il joignit aux précédens. Debarrassé de Jean-François, Toussaint vint aux Gonâives avec l'armée qui venoit de conquérir le Dondon : il attaque les Espagnols qui s'y étoient retranchés, les chasse loin de cette partie du territoire français, & demeura paisible possesseur de ces quatre quartiers qu'il commande sous les ordres du gouverneur-général Lavaur.

Mais les Anglais qui faisoient alors cause commune avec les Espagnols, voulant se venger de la défection de Toussaint, formèrent le projet de l'attaquer avec des forces supérieures. Ce général en ayant été averti, & craignant l'infériorité de ses forces, s'il étoit attaqué, prit sur-le-champ un parti qui le tira de ce danger imminent. Sa position étoit

des plus désavantageuse, menacé par les Anglais & par les Espagnols, il eut recours à la ruse.

Le commandant anglais, Brisbane, qui ne vouloit conquérir que pour son maître & non pour ses alliés, fit proposer à Toussaint de se rendre à lui : des offres pompeuses lui furent faites, & Toussaint feignit un moment d'y accéder, & donna l'ordre à ses troupes, pour l'attaque de la surprise du camp même des Anglais. Brisbane croyant être assuré de Toussaint, envoya vers lui un officier pour terminer ; ne fait aucunes dispositions, & laisse son armée dans la plus grande sécurité. Mais à l'instant même où l'envoyé de Brisbane se présente, il est arrêté. Les troupes de Toussaint, peu éloignées du camp ennemi, s'avancent rapidement, l'enlèvent & poursuivent les Anglais jusqu'à la ville de Saint-Marc, qui fût tombée au pouvoir du vainqueur, s'il avoit été mieux pourvu de munitions.

Quelques jours après cette victoire, Toussaint attaque les Espagnols sur leur territoire, et les chasse loin de bourgs fortifiés de St-Miguel et St-Raphaël. Après ce succès, Toussaint se fortifie dans tous ses postes et forme pour les conserver, un cordon si habilement tracé, que les généraux Laveau et Rochambeau, qui les inspectèrent, ne purent s'empêcher d'applaudir à ces excellentes dispositions. Depuis ce tems, Toussaint n'a pas perdu un pouce du terrain qu'il venoit de conquérir.

Il seroit trop long de détailler ici tous les avantages remportés par Toussaint sur les ennemis de la France & de la liberté. Les résultats suffisent et sont connus. Il successivement rendu à la république toutes les parties de St-Domingue envahies par les Anglais, malgré les sommes qu'ils avoient dépensées pour s'y maintenir.

(La suite incessamment).

I T A L I E.

De Turin, le 2 nivose.

Notre tranquillité n'a point été troublée, & nous avons lieu d'espérer qu'elle sera permanente. Le gouvernement provisoire a pris toutes les mesures nécessaires pour l'assurer. Les membres qui composent ce gouvernement ont du patriotisme, des lumières & de la probité. Un de leurs premiers soins a été d'abolir les anciennes loix les plus contraires aux droits de l'homme, telles que la féodalité, &c., de rendre la liberté à ceux qui étoient détenus pour opinions politiques, & de remettre en place ceux qui avoient été destitués. On croit que le principal objet de la mission des représentans qu'il a envoyés à Paris est de connoître quelles sont les intentions du gouvernement français pour ce pays.

On a pris la cocarde française assez généralement dans tout le Piémont, sans que personne y ait été invité. Il semble que l'on s'attend que nous serons réunis à la France, & qu'on le desire. Les écrits patriotiques abondent déjà parmi nous ; mais on ne peut rien imprimer qui n'ait été approuvé par des censeurs patriotes.

De Gènes, le 4 nivose.

Le général français Lasne est arrivé avec plusieurs officiers à Sarzane, d'où il se rendra à la Spezzia pour concerter avec les généraux Lapoye & Miollis le plan des opérations que l'on croit destinées à chasser les Napolitains de Livourne. On dit que les troupes liguriennes auront part à cette expédition.

Plusieurs vaisseaux anglais ont paru de nouveau à la

vne d'Oneille. Cette place a été occupée le 15 par les Français & les Liguriens. Les habitans de la vallée étoient tous armés, & sembloient disposés à faire résistance; mais ayant appris la capitulation du roi de Sardaigne, ils ont rendu les armes.

Le roi de Sardaigne est arrivé à Florence, & se rendra à Livourne dès que tout sera prêt pour son passage en Sardaigne.

I R L A N D E.

De Dublin, le 4 nivose.

Le gouvernement prend encore des précautions extraordinaires, depuis quelque tems. A quatre heures sonnées, tous les jours, les portes du château vice-royal sont fermées. Voilà la troisième fois que nous voyons se renouveler ces ordres de clôture dont il n'y a pas encore eu d'exemple depuis l'arrivée du lord Cornwallis en Irlande. Aujourd'hui on a doublé les postes & à toutes les barrières.

On ne sauroit encore dire l'objet de toutes ces mesures qui ont fait naître un sentiment d'inquiétude générale. On parle de nouveaux symptômes d'insurrection, qui pourroit même, suivant les apparences, éclater dans le sein de Dublin. D'un autre côté, on craint les orangistes, dont les chefs ne cachent plus la résolution qu'ils ont prise de s'opposer de vive force, s'il le faut, au projet de réunion avec la Grande-Bretagne.

De tous côtés on convoque des assemblées pour délibérer sur ce projet; par-tout on prend des résolutions où, dans les termes les plus expressifs, on en voue à l'exécration les auteurs.

Au milieu de cette fermentation, on doit penser que le génie créateur de l'*Union-Irlandaise* ne sauroit rester dans un état d'assoupissement. Aussi, les rapports qui parviennent des différens comtés annoncent-ils que l'esprit d'insurrection paroît s'éveiller de nouveau. Au midi, dans les comtés de Carlow, Kildare & Wicklow, il y a déjà eu des rassemblemens. Les jeunes arbres dont on peut faire des manches de piques dans les bois de Wogan-Browne, comté de Kildare, ont été coupés dans une nuit. Au nord, dans les comtés de Down & d'Antrim, on annonce des mouvemens semblables.

Du 5. — Cette nuit, on a exercé la surveillance la plus active dans cette ville. Les pompiers étoient à leurs postes; les citernes qui occupent le haut du château vice-royal, avoient été remplies d'eau, & dans la cour du château, il a été braqué quatre piéces de canon.

Du 7. — Le corps des procureurs s'est assemblé aujourd'hui; & a pris la résolution suivante:

Arrête que la réunion législative de l'Irlande avec la Grande-Bretagne, nous paroît une mesure toujours funeste à l'Irlande, et dont la discussion dans le moment actuel d'agitation publique, ne sauroit être qu'infiniment dangereuse & hors de saison.

Une lettre d'Antrim, en date du 4 nivose, nous apprend que ce jour-là même il venoit d'arriver à Belfast un exprès de Newton-Ards, pour demander au commandant de cette ville un renfort d'hommes, ainsi que des munitions de guerre, attendu que dans les environs de Newton-Ards, on craignoit un soulèvement pour la nuit même.

Tous les jours il circule ici des bruits de cette espece. Tantôt l'insurrection vient d'éclater dans le comté de Down, tantôt c'est dans celui d'Antrim.

On se rappelle que ce sont par-tout les mêmes symptômes qui ont précédé la dernière insurrection. Le gouvernement prend aussi par-tout des moyens de défense.

Le général commandant à Dublin vient de faire publier l'ordre suivant:

« Attendu que le bruit se répand que des proscrits désespérés, des hommes déjà proclamés hors de la loi, cherchent à troubler la tranquillité de ce pays & à porter le peuple à une nouvelle insurrection, faisons savoir par ces présentes qu'il sera exercé une vengeance éclatante, tant sur les personnes que sur les propriétés de tous ceux qui seront convaincus d'être complices de procédés aussi atroces.

» La tranquillité publique exige que l'on sévisse contre les rebelles; & on prie le peuple de considérer d'avance dans quel abîme de miseres il va se précipiter.

» Il ne sauroit plus y avoir de confiance mutuelle entre les Irlandais-associés, depuis qu'il s'est glissé parmi eux, comme amis, des hommes qui connoissent tous leurs projets, sans qu'ils puissent eux-mêmes être découverts.

» On n'écouterà plus la voix de l'humanité que des coupables voudroient faire valoir en faveur d'une famille éplorée. Le crime sera regardé d'autant plus grand qu'il aura entraîné la ruine des innocens.

» Que cet avertissement ne soit donc pas sans effet. Ceux qui l'auront méprisé sont responsables de tout ce qui peut arriver.

On fait circuler la lettre suivante du lord Cornwallis au lord Rolfe, colonel des milices de Devonshire:

Mylord, c'est avec la plus grande satisfaction que j'ai appris la résolution courageuse & patriotique des milices du Devonshire, qui perséverent dans leurs offres de service volontaire en Irlande, dans un moment où leur présence ici est d'une importance infinie pour la sûreté & le bien-être de l'empire britannique.

Je suis avec respect, etc. CORNWALLIS.

Tous les majors de brigades, dans tous les comtés de l'Irlande, viennent de recevoir l'ordre de se rendre, sans délai, à leurs postes respectifs, & d'adresser au gouvernement un état exact des forces dont ils peuvent disposer.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 12 nivose.

Les 3 pour 100 consolidés ont été fermés pendant les débats du parlement sur la taxe des revenus de tout genre. Ces débats ne sont pas encore terminés quant aux détails de l'exécution.

M. Pitt a fait continuer la suspension de l'*habeas corpus*.

Point de nouvelles de Hambourg. Nous craignons beaucoup de n'en pas recevoir de sitôt. L'Elbe est gelé à un tel degré qu'il est impossible d'en faire sortir un seul vaisseau. Ainsi nous voilà dans une entière ignorance par rapport aux progrès des négociations de nos envoyés à Berlin et à Vienne.

Sir Thomas Grenville et sa suite sont abordés à Yarmouth le 9 de ce mois, ayant été obligés de revenir sans avoir pu débarquer à Cuxhaven. La frégate *the Champion*, après avoir été neuf jours en mer et avoir essuyé les plus gros tems, n'a pu aller plus loin que la petite île près l'embouchure de l'Elbe entièrement gelé; un brouillard épais les a enveloppés, & ils ont été forcés de virer de bord.

& de regagner Yarmouth. Les messagers qui ont accompagné M. Grenville sont déjà arrivés à Londres. Quant à lui, il s'est arrêté au château du lord Howard, à Audley-End, comté d'Essex ; on l'attend ici aujourd'hui ou demain.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général de Rome, le 28 frimaire an 7.

Championnet, général en chef, à l'armée.

Camarades, il est une conquête précieuse que vous avez faite en entrant dans Rome, après avoir mis en fuite l'ennemi, c'est une infinité d'objets du plus grand prix, monumens des arts & des sciences dont les Napolitains avoient formé des magasins, & que dans leur fuite rapide ils n'ont pas eu le tems d'emporter ; les statues, les tableaux que vous avez conquis au prix de votre sang sur l'ennemi, sont une propriété de l'armée. Je crois remplir son vœu en les offrant en votre nom à notre gouvernement ; dans tous les tems ils serviront de monument de votre gloire & de votre valeur ; en entrant dans les musées de la France, chacun de vous en contempera les chef-d'œuvres, & pourra dire avec orgueil : Et moi aussi, j'ai contribué à embellir ma patrie.

Signé CHAMPIONNET.

De Nantes, le 15 nivôse.

Voici la lettre que le ministre a écrite le 8 de ce mois aux commissaires des ports, au sujet de l'embargo mis sur les navires destinés pour Saint-Domingue :

« Le directeur exécutif ayant jugé convenable, citoyen, de rétablir les relations commerciales avec l'île de Saint-Domingue, qui avoient été momentanément suspendues, vous voudrez bien prévenir les négocians du port & de l'arrondissement maritime que vous administrez, qu'ils peuvent donner suite à leurs armemens pour cette colonie. Vous pouvez même les assurer que le gouvernement les verra, avec plaisir, s'occuper de pareilles opérations, & que je les faciliterai par tous les moyens qui sont en mon pouvoir. »

DE PARIS, le 20 nivôse.

Le bruit couroit à Rastadt, lors du départ des derniers courriers, que nos plénipotentiaires avoient aussi remis une note particulière sur la marche des troupes russes au comte de Lahrbach, en sa qualité de ministre du roi de Hongrie & de Bohême ; mais on en ignoroit le contenu.

Le ton ferme & prononcé de la déclaration faite sur le même sujet à la députation d'Empire l'a fort déconcertée, & a excité de vives inquiétudes, parmi ses membres, on s'attendoit, que pour tâcher de gagner du tems, elle déclareroit que cette question n'étoit pas de sa compétence, & qu'elle la renverroit à la diète de Ratisbonne, qu'elle n'embarrassera pas moins.

— Cinq assassins ont été exécutés, il y a deux jours, à Paris, sur la place de Grève.

— Le général Meynder est nommé commandant de la 18^e division militaire (Dijon).

— Seize nouvelles demi-brigades d'infanterie, tant de ligne que légère, vont être créés en vertu de la loi

du 25 vendémiaire. Ceux des officiers destinés à entrer dans leur composition, qui ne seront pas à leur poste le 10 pluviôse, seront considérés comme démissionnaires & privés de tout traitement. Une lettre du ministre de la guerre, en date du 19 nivôse, annonce cette disposition aux généraux.

— On vient d'arrêter dans le département de l'Orne, vingt individus, parmi lesquels se trouvent trois prêtres insermentés & quatre chouans insoumis.

— Un Anglais s'étoit fort pressé de faire une tragédie, sous le titre *Mort de Buonaparte*. Il attendoit le plus grand succès de sa pièce à Londres. Il en aura été pour ses veilles & son tems perdu. Les dernières nouvelles de Constantinople l'ont fait ajourner indéfiniment la première représentation de sa pièce.

— Dans la relation que le général Stewart a envoyée à Londres de la prise de Mahon, il dit qu'il n'a pas perdu un seul homme, quoique la garnison espagnole fût de quatre mille hommes : voilà une place bien défendue & de bien vigoureux alliés !

On se demande ce que va devenir la flotte espagnole, puisqu'on sait officiellement qu'elle n'est plus bloquée dans Cadix par l'escadre anglaise.

— L'évêque & le chapitre de Ratisbonne ont fait don au pape de 7500 florins.

— Paul I^{er}. vient de s'amuser à proclamer un nouveau saint, sous le nom de Fédosi de Totma. Ses ossemens ont, dit-il, guéri des malades qui sans doute ne l'étoient pas beaucoup.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen FERRIN (des Vosges).

Séance du 19 nivôse.

Laussat fait approuver une résolution du 14 nivôse, relative au bureau de liquidation du passif des émigrés du département de la Seine.

Marbot propose de rejeter une résolution du 8 nivôse, relative aux congés militaires. Il lui reproche d'être obscure, de ne pas dire nettement si elle statue sur les congés qui pourront être accordés en tems de guerre ; elle ne dit pas non plus si ce seront les généraux en chef des armées ou seulement les généraux de division qui devront viser les congés qui seront délivrés par les conseils d'administration ; enfin, il seroit bon aussi de supprimer le *visa* qu'on attribue au ministre de la guerre, parce qu'il ne pourra pas lui-même examiner tous les congés.

Le conseil ordonne l'impression et l'ajournement.

Il approuve une résolution qui autorise la commune de Gacé, département de l'Orne, à imposer sur elle-même la somme de 1,586 fr., pour rembourser le citoyen Philaire de l'avance de cette somme qu'il a faite à la commune.

Le conseil reçoit et approuve une résolution d'hier, qui ordonne que les adjudans de la garde sédentaire de Paris seront payés du montant de leur solde pendant l'an 6.

A. FRANÇOIS.